



INFORMATIONS RAPTIM

12 janvier 2010 : un terrible tremblement de terre a meurtri Haïti ; raptim France a activé sa cellule de crise, comme par le passé lors du cyclone Nargis en mai 2008 (Birmanie), ou du tremblement de terre en Indonésie en octobre 2009, afin de permettre le départ et le retour de secouristes d'urgence. Sur cet événement, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la compagnie air caraïbes, et les missions de sauvetage ont été couronnées de succès, malgré les très nombreuses difficultés rencontrées.

N'hésitez pas à soutenir ces secouristes bénévoles, via leurs sites :

secouristes sans frontières : <http://www.ssf-france.org/>

corps mondial de secours : <http://www.worldassistance.org/>

et nous sommes toujours à votre disposition :

N'hésitez pas à réserver auprès du bureau raptim : vos billets d'avion, SNCF, vos demandes de transferts, vos locations de voiture, vos chambres d'hôtels, vos groupes-avion.

Mais également nous fournissons tous les services d'une agence traditionnelle par la revente des Tours Opérateurs (jettours, marsans, kuoni, etc.)

raptim peut également vous fournir des coffrets cadeaux très variés de la marque Coffret Infini.

raptim renforce sa position de leader sur le marché du voyage missionnaire, en vous proposant toujours plus d'alternatives tarifaires, par des négociations régulières auprès des grandes compagnies aériennes.

INFORMATIONS CONCERNANT LES BAGAGES

- Depuis le 01/11/2009, le groupe air France klm a fait évoluer sa politique bagages de l'Europe vers les USA/CANADA. Aussi, désormais, un seul bagage de moins de 23KGS est autorisé gratuitement sur ces destinations. Pour le 2e bagage, il faut déboursier la somme forfaitaire de 50 EUR, et pour le 3e 200 EUR.
- Air Canada fait également payer depuis le 02/12/2009, l'enregistrement du 2e bagage, pour les voyageurs au départ ou à destination de l'Europe, des USA, d'Israël, en classe économique.
- Depuis le 07/10/2009, british airways ne permet qu'un seul bagage sur les vols vers le continent américain –sauf Brésil- , de même que sur les vols domestiques et Européens.
- Iberia vient d'annoncer son intention de faire payer l'enregistrement des bagages. Elle étudie également la possibilité de facturer d'autres services (repas + divertissements).
- Sri lankan airlines a augmenté le poids de la franchise bagages de 20 à 30 kgs sans frais supplémentaires, de même que gulfair (depuis le 01/10/2009).
- Air France a créé une étiquette intégrant la technologie RFID (Radio Frequency Identification), qui est désormais placée sur chaque bagage ; ainsi, celui ci peut être localisé en temps réel.

INFORMATIONS GENERALES

- air caraibes a signé un accord avec la sncf, et propose désormais des billets combinés TGVAIR au départ d'orly. C'est de Massy TGV que partiront les trains. Entre la gare et l'aéroport, le transfert sera assuré par car ; en arrivant à orly, les passagers qui auront reçu leurs cartes d'embarquement en gare de départ, n'auront plus qu'à déposer leurs bagages au comptoir prévu à cet effet.
- Depuis le 13/12/2009, thalys relie paris à amsterdam en 3H15 ; en parallèle, elle refond ses rames, développe son offre wifi et repense sa restauration.
- Sncf : la dématérialisation totale du titre de transport devrait faciliter l'accès à bord des voyageurs (identification du voyageur par le biais d'une carte GV ou d'un titre de transport) : le e-billet sera lu par le lecteur dédié du contrôleur qui pourra instantanément valider le coupon grâce à une liaison avec les serveurs de la compagnie. Il nous sera impératif pour chaque commande, d'avoir la date de naissance précise du passager (identifiant).
- Air madagascar vient d'améliorer ses correspondances à tananarive et à nossibe, pour relier plus rapidement la France à un certain nombre de destinations régionales (maurice, mayotte, les comores).
- British airways facture désormais la réservation de siège (de 10 à 60 EUR selon le trajet).
- Bonne nouvelle pour les français : l'opération « maurice sans passeport » est prolongée jusqu'au 30/06/2010. Les seules conditions pour entrer à maurice sont donc les suivantes jusqu'au 30/06 : carte d'identité valable, billet A/R avion, justifier d'une réservation ferme pour un hébergement, disposer de moyens suffisants pour couvrir les frais de séjour.

- APIS : extension de la procédure à deux nouveaux pays dès le 05/01/2010 : Algérie et Mali.

- PARAFES : le ministère de l'immigration et Aéroport de Paris ont lancé à CDG2E le dispositif PARAFES (Passage Automatisé Rapide Aux Frontières Extérieures à Schengen). Le fichier établi sur la base du volontariat comprend les empreintes digitales de 8 doigts ainsi que l'état civil, le lieu de naissance, la nationalité et l'adresse du volontaire ; les passagers majeurs citoyens de l'UE, l'espace Européen et de Confédération Suisse ou résident dans l'UE sous certaines conditions peuvent bénéficier de ce service ; cela permet d'améliorer le contrôle de la police aux frontières (PAF) et de faciliter le passage des frontières extérieures de l'espace Schengen. Mise en service depuis le 16/11/2009 à CDG2E. Prochains déploiements à CDG2F, CDG1, orlysud et orlyouest.

- La fusion entre northwest et delta devrait être totalement terminée en mars prochain. La marque NWA disparaîtra au profit de delta.

- Lufthansa pense mettre en place à compter de l'été 2010, des vols vers bagdad et erbil (nord de l'Irak) depuis frankfurt et munich.

Merci de votre collaboration et à bientôt pour la prochaine édition de notre Newsletter.
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions : info@raptim.fr

Votre équipe raptim